

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février à dix-huit heures trente, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 06/02/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle polyvalente de THIEBAUMENIL 36 D400 54300 THIEBAUMENIL.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Absents représentés : Fabrice BOYER pouvoir donné à Jacques LAVOIL, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Gérard RITZ

Absents : Jean-Paul FRANCOIS, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Pierre-Jean COURBEY, Linda KWIECIEN

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe COLIN

Membres présents.....22
Absents représentés.....2
Absents.....5
Votants.....24

Délibération 2026_020

MOBILITE - Participation au Défi « au boulot j'y vais »

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	2	24	0	0	0

Le Pays du Lunévillois participe depuis 2020 au défi « J'y vais ! » organisé à l'échelle de la Région Grand Est et porté jusqu'à 2023 par l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est (54).

Le Défi a pour objectif d'inciter un maximum de salariés, agents ou élus à se rendre sur le lieu de travail à vélo ou en modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme durant le Défi (à pied, en covoiturage, en train etc.).

Ce projet s'appuie sur des actions et outils développés et mutualisés pour l'ensemble des territoires participant au Défi :

- Mettre à disposition une plateforme internet www.defi-jyvais.fr comme outil d'information et de communication autour de cet évènement,
- Mettre à disposition un outil numérique d'inscription et de comptage à la fois simple pour les structures participantes, et accessible aux individus participants au Défi.
- Proposer des outils d'animation et de communication aux territoires : communiqués de presse, évènements de lancement, réseaux sociaux, site internet, vidéos et photos.
- Proposer des outils d'animation et de communication pour les structures participantes : affiches et bandeaux internet, argumentaire écomobilité, outil de comptage, ...,
- Goodies, ...

À partir de l'édition 2024, c'est l'association Initiatives Durables (67) qui assure les missions de coordination, d'organisation et d'animation du Défi. L'ADEME s'est engagée à accompagner financièrement l'association Initiatives Durables sur 3 ans pour le portage du Défi Grand Est. A l'issue de cette période, les territoires prendront en charge le financement de l'opération.

Bilan des éditions passées sur le territoire du Pays du Lunévillois :

- **2020** : 6 équipes / 30 participants
- **2021** : 10 équipes / 62 participants
- **2022** : 5 équipes / 27 participants
- **2023** : 8 équipes / 41 participants
- **2024** : 15 équipes / 85 participants
- **2025** : 19 équipes / 153 participants

Pour le Pays du Lunévillois, ce défi constitue une intéressante opportunité de prise de contact avec les employeurs du territoire et notamment ceux concernés par le versement mobilité. Il est donc proposé de signer la convention ayant permis de reconduire l'opération en 2026 (du 1er mai au 31 mai 2026).

Montant pour la participation à l'édition 2026 du défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » : 1000 € TTC

La présente convention a pour objet de fixer le cadre de la collaboration entre les parties pour l'organisation du Défi « J'y vais ! » pour l'année 2026.

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président et vu exposé, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la convention de partenariat avec Initiatives Durables pour l'édition 2026 du défi « J'y vais ! » ci-annexée,
- AUTORISE le président à signer la convention ainsi que toutes pièces nécessaires,
- AUTORISE le président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre,
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget Mobilité 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2026.02.20 12:19:42 +0100
Ref:10486705-15813729-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du
Lunévillois

Pour extrait conforme,
Affiché le 20 février 2026
Philippe DANIEL,
Président.